

A UNE assemblée d'une partie des membres du clergé du diocèse, réunis au Séminaire de Québec pour les exercices d'une retraite ecclésiastique, Monsieur le Grand-Vicaire Cooke ayant été appelé à la présidence, et Monsieur Delâge ayant été prié d'agir comme secrétaire, il a été résolu :

1^o. Que cette assemblée, apprenant avec peine que les travaux du palais archiepiscopal sont sur le point d'être suspendus, faute de moyens suffisants pour les continuer, considère qu'il est du devoir du clergé du diocèse, tant pour son honneur que pour celui de la religion, de s'imposer des sacrifices pour aider Nos Seigneurs Evêques à terminer sans délai cette entreprise si digne de ses sympathies.

2^o. Qu'une liste de souscriptions soit ouverte immédiatement, et soumise aux membres du clergé présents, et qu'elle soit transmise avec diligence aux confrères absents, avec prière de joindre leur co-opération à celle de cette assemblée.

3^o. Qu'en conséquence un comité composé de cinq membres soit nommé, et que M. le Grand-Vicaire Cooke, MM. Dumoulin, Beaubien, Delâge et Déziel forment le dit comité, avec pouvoir de nommer dans chaque canton un ou plusieurs confrères qui seront chargés de présenter la dite liste de souscriptions à leurs voisins.